



Renseignement sur l'assurance décès

Par **cat80**, le **18/01/2010** à **14:29**

Bonjour, mes parents ont fait un crédit pour l'achat d'un véhicule avec souscription d'une assurance décès. Mon père s'est suicidé en octobre mais l'assurance ne fonctionne pas la première année en cas de suicide. Ma mère est décédée en novembre d'une mort naturelle. Je voudrais savoir si l'assurance fonctionne pour le décès de ma mère car AXA Banque ne veut rien savoir. Merci de votre réponse.

Par **cloclo7**, le **18/01/2010** à **15:33**

Bonjour, tout dépend si le contrat est au deux noms ou juste au nom de votre père. Mais normalement, s'il est souscrit au deux noms, l'assurance devrait jouer pour le décès de votre mère.